

# Journal de l'Aviation

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et Extrême-Nord..... 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 75.00  
France et Belgique..... 22.00; 40.00; 80.00

ABONNEMENTS REDACTION-ANNONCES

ROUBAIX..... 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1000. Inter. 6  
TOURCOING..... 33, rue Carot, Tél. 57.07  
LILLE..... 3, rue Falckherbe, Tél. 57.07

Chèques postaux 87 Lille

LES PLUS BELLES  
**TOILETTES**  
Les plus élégantes,  
Les modes chères  
sont au  
**Palais  
de la Nouveauté**  
29, rue Pierre-Motte, 29  
(face aux Halles de Roubaix)  
Choix incomparable de  
**CONFECTIONS  
POUR DAMES**

## BILLET PARISIEN UNE MANŒUVRE SOCIALO-COMMUNISTE A LA CHAMBRE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)  
PARIS, 13 MAI (MINUIT).  
La demande de poursuites contre MM. Doriot et Vaillant-Conturier doit être examinée par une Commission spécialement nommée par le bureau de la Chambre. Or, quelle n'a pas été la surprise du public en apprenant que cette Commission était en majorité hostile aux poursuites! Maccardi, le Chambre avait repoussé par 347 voix contre 140 l'ajournement de ces mêmes poursuites. Cela semblait signifier en bonne logique que l'Assemblée était prête à soutenir le Gouvernement dans son action contre la trahison communiste. Comment concilier ce vote avec l'élection d'hier?

La vérité c'est que la manœuvre que nous avons fait prévoir récemment a été déclenchée par les députés de l'ancien Cartel. Les communistes ont trouvé un appui complet chez les socialistes qui, hier, sont venus en nombre pour l'élection des membres de la Commission.  
Au contraire, les partisans des poursuites avaient dirigé le Palais-Bourbon, laissant leurs adversaires libres de mettre leur politique en échec.  
C'est ainsi que, sur onze commissaires, six étaient hostiles aux poursuites, trois en étaient partisans et deux réservaient leur avis jusqu'à l'examen des dossiers.  
Les communistes avaient poussé l'audace jusqu'à faire dire un des leurs, M. Fournier, par un bureau dont ils ne faisaient même pas partie. On aperçut de la supercherie et l'élection de M. Fournier fut annulée. A sa place a été nommé, aujourd'hui, M. Félix Gouin, socialiste.  
La majorité de la Commission n'a donc pas été versée en faveur des poursuites. Les communistes ont encore un avantage. Sur les cinquante députés qui comptent le bureau en question, vingt seulement ont pris part au vote.  
Il est fâcheux que les députés qui approuvent la politique anti-communiste du Gouvernement n'aient pas déposé la manœuvre des communistes alliés aux socialistes. Quel que soit l'avis de la Commission, le Gouvernement pourra toujours saisir la Chambre, en séance publique, de la demande de poursuites. Mais pourra-t-il continuer vigoureusement son action s'il ne se sent pas mieux soutenu par les représentants du pays?

## LA CHAMBRE poursuit la discussion du tarif douanier

SEANCE DU MATIN  
Paris, 13 mai. — La Chambre a continué, ce matin, la discussion du projet de tarif général des douanes.  
M. Lamoureux approuve le projet, mais il craint que la protectionnisme accordé à l'agriculture ne soit destiné qu'à masquer une sorte de superprotectionnisme en faveur de l'industrie. M. Lamoureux est partisan d'un protectionnisme modéré, et d'un large courant d'échanges entre tous les pays.  
M. de Moncault demande pour les agriculteurs une protection égale à celle accordée à l'industrie.  
La suite de la discussion est renvoyée à cet après-midi.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI  
Paris, 13 mai. — Séance ouverte à 15 h. 5. Présidence de M. Boussou.  
La taxe de séjour des voyageurs de commerce  
On adopte une proposition modifiant la loi du 24 septembre 1919, relative à la taxe de séjour dans les stations hydrominérales et climatiques. L'article 3 de la loi du 24 septembre 1919 est complété ainsi qu'il suit:  
« Sont exemptés de la taxe de séjour, les voyageurs et représentants de commerce, porteurs de la carte d'identité professionnelle instituée par la loi du 8 octobre 1919, pendant la durée du séjour qu'ils feront dans les stations hydrominérales, climatiques et de tourisme, pour les besoins exclusifs de leur profession, et les représentants de commerce dans l'exercice de leur profession, sans que la dite durée puisse être inférieure à trois jours.

LE TARIF DOUANIER  
On reprend la discussion du tarif général des douanes.  
M. Cayrol, orateur mandaté du parti socialiste, est d'avis qu'il ne fallait pas précipiter les débats. En particulier, il aurait fallu attendre le rapport de délégué français à la Conférence internationale économique.  
Le député socialiste trouvant que le projet marque des tendances trop nationalisées, espère que le Gouvernement considérera son attitude avec celle de son représentant à Genève.  
M. Bokanowski répond que le Gouvernement a bien le droit d'avoir deux attitudes; une d'idéalisme, l'autre pratique.  
Après diverses observations, la discussion générale est close.

La discussion des articles  
L'article 1er est réservé.  
L'article 2 a été adopté.  
L'article 3 a été adopté.  
L'article 4 a été adopté.  
L'article 5 a été adopté.  
L'article 6 a été adopté.  
L'article 7 a été adopté.  
L'article 8 a été adopté.  
L'article 9 a été adopté.  
L'article 10 a été adopté.  
L'article 11 a été adopté.  
L'article 12 a été adopté.  
L'article 13 a été adopté.  
L'article 14 a été adopté.  
L'article 15 a été adopté.  
L'article 16 a été adopté.  
L'article 17 a été adopté.  
L'article 18 a été adopté.  
L'article 19 a été adopté.  
L'article 20 a été adopté.  
L'article 21 a été adopté.  
L'article 22 a été adopté.  
L'article 23 a été adopté.  
L'article 24 a été adopté.  
L'article 25 a été adopté.  
L'article 26 a été adopté.  
L'article 27 a été adopté.  
L'article 28 a été adopté.  
L'article 29 a été adopté.  
L'article 30 a été adopté.  
L'article 31 a été adopté.  
L'article 32 a été adopté.  
L'article 33 a été adopté.  
L'article 34 a été adopté.  
L'article 35 a été adopté.  
L'article 36 a été adopté.  
L'article 37 a été adopté.  
L'article 38 a été adopté.  
L'article 39 a été adopté.  
L'article 40 a été adopté.  
L'article 41 a été adopté.  
L'article 42 a été adopté.  
L'article 43 a été adopté.  
L'article 44 a été adopté.  
L'article 45 a été adopté.  
L'article 46 a été adopté.  
L'article 47 a été adopté.  
L'article 48 a été adopté.  
L'article 49 a été adopté.  
L'article 50 a été adopté.

LE MÉDECIN DE NUNGESSER  
a confiance  
Le docteur Corticchiato, qui est, depuis douze ans, le médecin et l'ami intime de Nungesser, prescrit aux aviateurs une certaine quantité de vivres.  
Nungesser et Coll, dit le docteur Corticchiato, sont partis avec 3 boîtes de thon, 1 boîte de sardines, 1 kilo de sucre, 1 livre de biscuits, du pain, du café, du poivre, 1 livre de chocolat, 2 litres de café chaud, dont 1 alcoolisé, 250 grammes de viande kirsch, 500 grammes de poisson corail, 1 sac de café et 128 gr. d'élixir parégorique pour combattre les contractions intestinales et spasmodiques.  
J'ai dû leur faire violence pour qu'ils consentent à s'acquiescer de la sorte. Aujourd'hui, je me réjouis de les avoir convaincus puisqu'ils ont la foi de quoi « tenir » pendant une dizaine de jours.  
D'autre part, ajoute le docteur Corticchiato, mon compatriote Coll est muni de trois lignes pour pouvoir pêcher du poisson et de plusieurs alambics pour distiller de l'eau. A supposer que deux aviateurs viennent à manquer d'aliments, Coll pourra se confectionner une bouillabaisse à la mode de son pays.  
Le docteur Corticchiato estime que l'Oiseau blanc et ses passagers ne peuvent pas avoir péri. Il est convaincu qu'ils ont survécu à la traversée de l'Atlantique. Nungesser et la bonne humeur de Coll il a entendu dire que l'appareil peut résister pendant un mois à tous les assauts de la nature. Il se souvient surtout qu'avant son départ Nungesser lui déclara : « En cas de brouillard, je demanderai à Coll de piquer droit sur le Labrador ».

## L'« Oiseau blanc » a-t-il dérivé vers le Labrador ?

EST-CE LUI QUE SIX TÉMOINS ONT ENTENDU, LUNDI SUR TERRE-NEUVE ?



LE DIRIGEABLE AMÉRICAIN « LOS ANGELES » qui coopère aux recherches de l'« Oiseau blanc » (Wide World photos.)

A l'heure actuelle, aucune nouvelle n'a encore été recueillie qui fixerait l'opinion française et celle du monde entier sur le sort de Nungesser et Coll. On est toujours réduit aux hypothèses qui, pour être vraisemblables, peuvent n'être pas vraies.  
Cependant, tout espoir de les retrouver vivants ne doit pas être abandonné. On peut se demander si Nungesser et Coll, ne voulant pas se risquer plus avant dans le rideau de brume qui les entourait, n'ont pas été considérablement de leur route, en allant terminer leur voyage vers le Labrador. C'est une hypothèse.  
Il faut la retenir, tout en n'y attachant qu'une valeur qui justifie les déclarations de Coll et de Nungesser qui, avant le départ, avaient confié à quelques amis que si le temps était trop mauvais vers Terre-Neuve on la Nouvelle-Écosse, ils abandonneraient leur projet de terminer leur voyage à New-York et qu'ils essaieraient d'atteindre l'Amérique sur la terre du Canada. S'ils ont atteint la région située au nord du Saint-Laurent, vers le Labrador, on peut penser qu'ils seraient sans avoir de leurs nouvelles. Mais, dès l'après-midi, on a vu plusieurs témoins qui ont passé au-dessus de Terre-Neuve, on peut penser que les deux magnifiques pilotes qui sont Nungesser et Coll, auront mis à profit toute leur expérience pour examiner les embouchures de l'air et de la mer.

## Les précisions capitales de l'ingénieur Barbarou

M. Barbarou, l'éminent ingénieur qui fit les plans de l'appareil, a déclaré à un de nos confrères parisiens que toutes ses explications avaient pour base le passage de l'avion blanc au-dessus de l'Irlande.  
Nungesser et Coll devaient y passer cinq heures environ après leur départ, à l'altitude minimum de 1.000 mètres et si, à ce moment fixé par leur tableau de marche en direction et en altitude, ils s'apercevaient que tout se passait suivant les prévisions météorologiques établies pour le départ, ils devaient s'engager au-dessus de l'Atlantique, mais à cette condition seulement.  
En cas de doute, l'avion aurait fait immédiatement demi-tour, pour se poser sur une des nombreuses rivières britanniques.  
Étant donné que son passage a été confirmé par les témoins officiels, à l'endroit, à l'heure et à l'altitude prévus, tous les espoirs sont permis.  
Il faut, en outre, savoir qu'il était absolument entendu que Nungesser et Coll se battaient ni contre la brume, ni contre la tempête et qu'ils changeraient leur cap en cas d'imprévu en cours de route, jusqu'à l'altitude minimum de 575 degrés de latitude nord, c'est-à-dire vers le nord du Canada, le Labrador, peut-être même le Groenland.  
Et si, par suite, l'avion n'avait pas de nouvelles des deux aviateurs avant un laps de temps plus ou moins long, mais nous pouvons et devons conserver tous nos espoirs.

## Six personnes ont entendu...

New-York, 13 mai. — L'enquête qui se poursuit à Terre-Neuve permet de préciser que six personnes ont entendu le roulement d'un moteur d'avion dans les environs d'Harbor-Grace.

## Le médecin de Nungesser a confiance

Le docteur Corticchiato, qui est, depuis douze ans, le médecin et l'ami intime de Nungesser, prescrit aux aviateurs une certaine quantité de vivres.  
Nungesser et Coll, dit le docteur Corticchiato, sont partis avec 3 boîtes de thon, 1 boîte de sardines, 1 kilo de sucre, 1 livre de biscuits, du pain, du café, du poivre, 1 livre de chocolat, 2 litres de café chaud, dont 1 alcoolisé, 250 grammes de viande kirsch, 500 grammes de poisson corail, 1 sac de café et 128 gr. d'élixir parégorique pour combattre les contractions intestinales et spasmodiques.  
J'ai dû leur faire violence pour qu'ils consentent à s'acquiescer de la sorte. Aujourd'hui, je me réjouis de les avoir convaincus puisqu'ils ont la foi de quoi « tenir » pendant une dizaine de jours.  
D'autre part, ajoute le docteur Corticchiato, mon compatriote Coll est muni de trois lignes pour pouvoir pêcher du poisson et de plusieurs alambics pour distiller de l'eau. A supposer que deux aviateurs viennent à manquer d'aliments, Coll pourra se confectionner une bouillabaisse à la mode de son pays.  
Le docteur Corticchiato estime que l'Oiseau blanc et ses passagers ne peuvent pas avoir péri. Il est convaincu qu'ils ont survécu à la traversée de l'Atlantique. Nungesser et la bonne humeur de Coll il a entendu dire que l'appareil peut résister pendant un mois à tous les assauts de la nature. Il se souvient surtout qu'avant son départ Nungesser lui déclara : « En cas de brouillard, je demanderai à Coll de piquer droit sur le Labrador ».

## L'ALERTE Le paquebot « France » n'a encore rien découvert

Paris, 13 mai. — La Compagnie générale transatlantique communique les deux télégrammes suivants, qu'elle a reçus du paquebot « France », qui, comme on sait, a modifié sa route pour coopérer aux recherches de l'avion de Nungesser:  
« Ouessant, 13 heures: Travers de Fastnet; Beau, clair, rien à signaler ».  
« Sainte-Marie-de-la-Mer, 13 heures: Latitude 52° degrés nord. Longitude 10° 30' ouest: Temps clair. Rien à signaler. Continuer recherches à l'ouest ».

## Le « Los Angeles » est en route

Lakehurst (New-Jersey), 13 mai. — Le dirigeable américain « Los Angeles » est parti ce matin pour effectuer une croisière d'entraînement le long de la côte de l'Atlantique. L'équipage a reçu l'ordre de surveiller attentivement toute trace possible des aviateurs Nungesser et Coll.  
Un commerçant de Boston (prix 1.000 dollars) a qui fera retrouver les aviateurs français  
Une dépêche de New-York signale qu'un commerçant de Boston offre une récompense de 1.000 dollars à quiconque fera découvrir ou sauver Nungesser et Coll.

## LE COURAGE ET LE SANG-FROID DE NUNGESSER

Voici quelques anecdotes dont un de nos collaborateurs fut personnellement témoin et qui prouvent le sang-froid et le courage de Nungesser. Elles montrent aussi qu'avec un tel homme on ne doit jamais désespérer.  
En juin 1915, les escadrilles d'avions de bombardement « Voisin » étaient groupées à Humber, petit village des environs de St-Fol-sur-Ternoise, en vue de soulever une offensive. Un petit hangar en toile situé en bordure d'une route, abritait des bombes à ailettes de tous calibres et des caisses d'essence, réserve de l'escadrille 104.  
Soudain, un mécanicien maniant maladroitement une lampe à braser, mit le feu à l'une des parois du hangar dont une grande partie fut en un clin d'œil embrasée. Si le feu se propageait aux caisses d'essence et aux bombes, c'en était fait de l'escadrille! Interdit et effrayé le personnel présent n'osa s'approcher, beaucoup s'enfuyaient.  
Par un heureux hasard, l'adjudant-pilote Nungesser qui était à cette époque dans une escadrille de bombardement voisine, vint à passer. Il lança un bref: « Saluez-moi tous! » et pénétra le premier dans le hangar en feu, en sortit aussitôt, porteur de deux bombes de gros calibre qu'il déposa à quelque distance. Devant un pareil sang-froid, chacun reprit aussitôt ses esprits et tous les avions faisaient la part du feu en ébranlant les bombes, et pénétraient à la suite de Nungesser et méritaient l'écart les bombes et les caisses d'essence.  
Une très grave explosion fut ainsi évitée grâce à son intervention.

## La traversée de l'Atlantique-Sud Saint-Roman et ses compagnons sont considérés comme perdus

Les recherches effectuées pour retrouver le capitaine aviateur Saint-Roman et ses compagnons, le lieutenant Mounayrés et le mécanicien Petit, n'ayant jusqu'à présent donné aucun résultat, on a abandonné tout espoir de retrouver vivants les aviateurs français.  
Un autre bruit  
D'après un message de Brain (île de Cap Vert), en date du 12 mai, un remorqueur à quai Saint-Vincent pour la côte ouest de l'île de Bonavista, où, d'après les bruits qui courent, le capitaine de Saint-Roman attendrait que l'on vienne à son secours.

## LE RAID PARIS-SAIGON

Paris, 13 mai. — Le capitaine Poffier Doloy est arrivé vendredi à Bourges, à 12 h. 45, sur son appareil avec lequel il doit tenter, au début de la semaine prochaine, le raid Paris-Saïgon.

## Les préparatifs des concurrents américains

L'industriel Bertaud a été déconcerté par deux événements qui menacent de faire du

## UN VIOLENT INCENDIE aux Usines des produits chimiques et des blancs de Comines à Comines (Nord)

Trois cent mille francs de dégâts

Vendredi dans la soirée, un incendie, qui aurait pu avoir les plus graves conséquences s'est déclaré dans un magasin des usines des produits chimiques et des blancs de Comines, situées route de Wervicq, à Comines. C'est grâce à la promptitude avec laquelle fut organisée la lutte contre le sinistre que les dégâts ne sont pas plus élevés.  
L'ALERTE  
Il était environ 18 h., une grande partie des ouvriers avaient quitté l'usine, leur travail terminé. Dans les bureaux, MM. Delehay père et fils, directeurs général et technique et les employés étaient encore occupés. Tout-à-coup une fumée épaisse accompagnée de petites explosions successives recouvrit l'usine et s'étendait sur un rayon d'environ 500 à 600 mètres. A cette vue, les directeurs se rendirent compte qu'un incendie venait de se déclarer et comme il leur était impossible de voir même à quelques mètres devant eux tant la fumée était intense, ils firent appel aux pompiers.  
LA LUTTE CONTRE LE SINISTRE  
Sous le commandement du capitaine Lambin et du lieutenant Abeille, ils ne tardèrent pas à arriver. Les pompiers de Wervicq-Sud furent également appelés, l'usine se trouvant à la jonction des territoires des deux communes.  
Il s'agissait tout d'abord de repérer l'endroit où l'incendie s'était déclaré. Dans la fumée opaque qui s'étendait partout, ce ne fut possible qu'avec beaucoup de difficultés. Enfin, les vaillants soldats du feu s'étant rendus compte que le foyer devait se trouver dans la fumée, foncèrent avec courage à lances ou batterie, inundant le bâtiment et les marchandises.  
Une heure et demie après, tout danger était écarté.  
LES DÉGÂTS  
Dans le magasin, dont la toiture est complètement détruite, se trouvait une importante quantité de chlorure de soude et de lithopone, produit à base de zinc, destiné à remplacer la céruse en peinture, toute cette marchandise a été rendue inutilisable ainsi qu'un important matériel. Le total des dégâts s'élève à environ 300.000 francs, couverts par une assurance.  
Les causes du sinistre sont inconnues.  
A 20 h., les pompiers quittèrent les lieux, néanmoins un piquet de surveillance est resté sur place pour lutter contre tout retour éventuel du sinistre. Une équipe d'ouvriers a travaillé toute la nuit à débarrasser les sacs entassés dans le fond du magasin, sous lesquels le feu pouvait couver.  
On remarque sur les lieux, MM. Meurillon, maître; Dalle, industriel à Wervicq-Sud; Delehay, père et fils, directeurs général et technique des usines des produits chimiques et des blancs de Comines; Tettelin, commissaire de police, et Thory, brigadier de gendarmerie.

## PAS DE CHOMAGE

MM. Delehay ont déclaré qu'en point de vue fabrication il y aurait un léger chômage partiel mais que les ouvriers disponibles seraient employés au déblaiement du magasin.

## LES ACCIDENTS D'AUTOS

Mort tragique de deux sœurs  
Moriange, 13 mai. — Une auto occupée par sept personnes passait à Münster (Moselle), quand, par suite de l'éclatement d'un pneu, la voiture capota. Deux des voyageurs, Emma et Julie Thirlou, âgées de 16 et 19 ans, furent tuées.  
Les cinq autres voyageurs ont légèrement blessés.

## Le raid New-York-Paris un concours à trois

Le correspondant du « Times » à New-York fait savoir que le monopole « Bellanca », piloté par les lieutenants Bertaud et Chamberlain, décolera, suivant les intentions de ces derniers, dimanche matin de bonne heure et que le capitaine Liveworth, sur son monoplan, quoiqu'il ait parcoulu hier, de San-Diego à New-York, 2.450 milles.

## La traversée de l'Atlantique-Sud

Le commandant Byrd, de la marine américaine, veut aussi partir. Mais M. Rodmann Whismaker, qui prête son concours à ce raid, a déclaré hier, catégoriquement qu'il ne le laissera pas partir avant que Nungesser ait été retrouvé ou que le monde accepte leur perte comme un sacrifice suprême à la science aéronautique et même, alors seulement, après que toutes les mesures de précaution auront été prises.

## EN ANGLETERRE

La police londonienne perquisitionne chez les communistes  
Londres, 12 mai. — La police de la cité de Londres a opéré une longue perquisition au siège social des Sociétés coopératives pan-russes, situé dans le quartier des affaires de la Cité.  
La police a perquisitionné également dans les bureaux de la délégation commerciale russe, qui se trouve dans le même quartier. En réalité, ces bureaux n'ont pas été le principal objet de la perquisition. La police a insisté pour que les tireurs de communistes soient ouverts. Le personnel a été inspecté. Après avoir été fouillés, plusieurs membres du personnel ont été autorisés à partir. Une arrestation n'a été opérée. Une protestation de la presse a été faite.

## EN FRANCE

La Commission élue par la Chambre est en majorité hostile aux poursuites contre MM. Vaillant-Conturier et Doriot  
Le commissaire, vaillant l'ennemi!  
Oui, mais l'ennemi a gagné la première manche. Sur les onze commissaires désignés par les bureaux de la Chambre pour examiner les demandes en autorisation de poursuites contre MM. Vaillant-Conturier et Doriot, huit étaient nettement favorables au premier de ces députés, et six au second.  
Un socialiste remplace un communiste  
Paris, 13 mai. — Le deuxième bureau de la Chambre a procédé à l'élection d'un membre de la Commission chargée d'examiner la demande d'autorisation de poursuites contre MM. Vaillant-Conturier et Doriot, en remplacement de M. Fournier, député communiste, dont l'élection a été annulée.  
Sur cinquante membres que compte le bureau, vingt seulement ont participé au vote.  
M. Félix Gouin, socialiste, a été nommé.

## EN ANGLETERRE

La police londonienne perquisitionne chez les communistes  
Londres, 12 mai. — La police de la cité de Londres a opéré une longue perquisition au siège social des Sociétés coopératives pan-russes, situé dans le quartier des affaires de la Cité.  
La police a perquisitionné également dans les bureaux de la délégation commerciale russe, qui se trouve dans le même quartier. En réalité, ces bureaux n'ont pas été le principal objet de la perquisition. La police a insisté pour que les tireurs de communistes soient ouverts. Le personnel a été inspecté. Après avoir été fouillés, plusieurs membres du personnel ont été autorisés à partir. Une arrestation n'a été opérée. Une protestation de la presse a été faite.

## EN ANGLETERRE

La police londonienne perquisitionne chez les communistes  
Londres, 12 mai. — La police de la cité de Londres a opéré une longue perquisition au siège social des Sociétés coopératives pan-russes, situé dans le quartier des affaires de la Cité.  
La police a perquisitionné également dans les bureaux de la délégation commerciale russe, qui se trouve dans le même quartier. En réalité, ces bureaux n'ont pas été le principal objet de la perquisition. La police a insisté pour que les tireurs de communistes soient ouverts. Le personnel a été inspecté. Après avoir été fouillés, plusieurs membres du personnel ont été autorisés à partir. Une arrestation n'a été opérée. Une protestation de la presse a été faite.

## EN ANGLETERRE

La police londonienne perquisitionne chez les communistes  
Londres, 12 mai. — La police de la cité de Londres a opéré une longue perquisition au siège social des Sociétés coopératives pan-russes, situé dans le quartier des affaires de la Cité.  
La police a perquisitionné également dans les bureaux de la délégation commerciale russe, qui se trouve dans le même quartier. En réalité, ces bureaux n'ont pas été le principal objet de la perquisition. La police a insisté pour que les tireurs de communistes soient ouverts. Le personnel a été inspecté. Après avoir été fouillés, plusieurs membres du personnel ont été autorisés à partir. Une arrestation n'a été opérée. Une protestation de la presse a été faite.

## EN ANGLETERRE

La police londonienne perquisitionne chez les communistes  
Londres, 12 mai. — La police de la cité de Londres a opéré une longue perquisition au siège social des Sociétés coopératives pan-russes, situé dans le quartier des affaires de la Cité.  
La police a perquisitionné également dans les bureaux de la délégation commerciale russe, qui se trouve dans le même quartier. En réalité, ces bureaux n'ont pas été le principal objet de la perquisition. La police a insisté pour que les tireurs de communistes soient ouverts. Le personnel a été inspecté. Après avoir été fouillés, plusieurs membres du personnel ont été autorisés à partir. Une arrestation n'a été opérée. Une protestation de la presse a été faite.

LES CHANGES

	JEUDI	VENREDI
LIVRE .....	124.02	124.01
DOLLAR .....	25.52	25.525
BELGIQUE .....	354.25	354.25
	(100 belgas)	

## A GENÈVE La Conférence économique internationale

LES CARTELS ÉCONOMIQUES  
Genève, 13 mai. — Une seule question demeure en discussion devant les commissions, celle des cartels internationaux.  
Il semble que, comme le fait remarquer M. de Rousier, vice-président du Comité central des armateurs de France, il y ait un accord à peu près général sur plusieurs points touchant les ententes industrielles internationales:  
1° Dans l'état économique actuel du monde, les cartels et ententes internationales ont une nécessité et, un fait;  
2° Ils doivent défendre les intérêts des ouvriers, des employés et des clients. Enfin, à côté de ces intérêts, il y a l'intérêt général qui a une force suprême et qui ne peut être représenté que par l'État.  
Tout le problème porte sur les mesures à prendre afin d'établir une discrimination entre les bons et les mauvais cartels. En cette matière, les avis sont divergents.  
Il conviendrait de reconnaître néanmoins que l'état même du développement des cartels internationaux soulève de vives appréhensions parmi un certain nombre de petits États.  
Pour ces États, les cartels ne résoudront pas le problème de production et ils auront leur raison d'être à l'étranger au détriment de l'agriculture et des industries non cartellées.  
Le point de vue ouvrier a été exposé clairement par M. Joubaux.  
Les cartels sont un fait et la question n'est que de savoir de quelle façon et dans quelle mesure on peut porter remède à la crise économique. La solution pour la classe ouvrière consiste dans sa participation, et dans celle des consommateurs, à l'établissement de la politique des cartels.  
Le point de vue des agriculteurs a été exposé, d'autre part, par M. Girein, délégué du Syndicat des agriculteurs du Sud-Ouest de la France. Les agriculteurs ne sont pas opposés, en principe, à la conclusion de cartels internationaux.  
Mais les agriculteurs demandent, en ce qui concerne ces ententes internationales, les mêmes garanties pour l'agriculture que pour le commerce et l'industrie.  
Le point de vue russe sur la question a été exposé ce matin par M. Sokolukoff. Le Gouvernement soviétique reconnaît que les ententes internationales sont inévitables.  
On ne peut donc que prendre à leur sujet certaines garanties; celles qui préexistent à M. Lamoureux et ses amis, espèrent, aux yeux de la délégation des Soviets, comme utopie.  
La discussion sur l'utilité ou le préjudice des cartels et sur les moyens de les contrôler sera terminée incessamment et, à la fin de la journée, un Comité de rédaction sera chargé d'animer la leçon pratique en vue de la rédaction d'un communiqué à la Conférence.

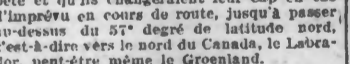


M. HENRI FALCOZ, rapporteur général de la Commission des douanes

neveu, qui a été déposé par la Commission. Cet article exempte des droits inscrits au tarif des douanes, dans certaines conditions, les livraisons d'articles ou produits bruts ou fabriqués devant être utilisés à la construction, au grément, à l'armement et l'équipement des navires.  
La proposition Catinca est adoptée par 375 voix contre 111.  
La Chambre adopte les articles 12 à 15.  
M. Cayrol soutient une demande de renvoi à la Commission, pour que celle-ci sorte un état comparatif des droits de douane proposés de ceux qui existent, et de ceux de 1914.  
M. Bokanowski. — M. Cayrol n'a pas calculé les conséquences de sa motion. Il n'y a pas, en effet, de redressement monétaire possible sans une balance commerciale équilibrée. Il n'y a pas de balance commerciale équilibrée, sans accord commercial. Il n'y a pas d'accord commercial sans tarif douanier. L'état de guerre économique ne peut pas se prolonger.  
Le ministre insiste donc pour que M. Cayrol retire sa motion, ou pour qu'elle soit rejetée par la Chambre.  
Le Président met aux voix la proposition de M. Cayrol, qui est repoussée par 294 voix contre 288.  
La suite de la discussion est renvoyée à mardi 15 heures.  
La séance est levée à 19 h. 55.

## Le Congrès à Clermont-Ferrand de l'Union nationale des Combattants

Clermont-Ferrand, 13 mai. — Ce matin, la municipalité a reçu les délégués dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.  
Le docteur Marcombes, maire, leur souhaite la bienvenue.  
M. Rossignol a répondu en remerciant la ville de Clermont-Ferrand de l'accueil fait aux anciens combattants.  
Ce, après-midi à trois heures a eu lieu la première séance plénière.  
Le Congrès a voté un vœu déposé par M. Nivet (Alsace) tendant à ce qu'une proposition soit faite sur le Sénat, pour le vote du texte du gouvernement, repoussé par la Chambre le 7 avril, tendant à la naturalisation



M. HENRI FALCOZ, rapporteur général de la Commission des douanes

neveu, qui a été déposé par la Commission. Cet article exempte des droits inscrits au tarif des douanes, dans certaines conditions, les livraisons d'articles ou produits bruts ou fabriqués devant être utilisés à la construction, au grément, à l'armement et l'équipement des navires.  
La proposition Catinca est adoptée par 375 voix contre 111.  
La Chambre adopte les articles 12 à 15.  
M. Cayrol soutient une demande de renvoi à la Commission, pour que celle-ci sorte un état comparatif des droits de douane proposés de ceux qui existent, et de ceux de 1914.  
M. Bokanowski. — M. Cayrol n'a pas calculé les conséquences de sa motion. Il n'y a pas, en effet, de redressement monétaire possible sans une balance commerciale équilibrée. Il n'y a pas de balance commerciale équilibrée, sans accord commercial. Il n'y a pas d'accord commercial sans tarif douanier. L'état de guerre économique ne peut pas se prolonger.  
Le ministre insiste donc pour que M. Cayrol retire sa motion, ou pour qu'elle soit rejetée par la Chambre.  
Le Président met aux voix la proposition de M. Cayrol, qui est repoussée par 294 voix contre 288.  
La suite de la discussion est renvoyée à mardi 15 heures.  
La séance est levée à 19 h. 55.

## Le Congrès à Clermont-Ferrand de l'Union nationale des Combattants

Clermont-Ferrand, 13 mai. — Ce matin, la municipalité a reçu les délégués dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.  
Le docteur Marcombes, maire, leur souhaite la bienvenue.  
M. Rossignol a répondu en remerciant la ville de Clermont-Ferrand de l'accueil fait aux anciens combattants.  
Ce, après-midi à trois heures a eu lieu la première séance plénière.  
Le Congrès a voté un vœu déposé par M. Nivet (Alsace) tendant à ce qu'une proposition soit faite sur le Sénat, pour le vote du texte du gouvernement, repoussé par la Chambre le 7 avril, tendant à la naturalisation

## L'inauguration de la ligne Dunkerque-Tilbury

La première partie de l'inauguration officielle du service des paquebots Dunkerque-Tilbury s'est déroulée conformément aux prévisions du programme élaboré par la Société de navigation « Angleterre-Lorraine-Alsace ».  
Un train spécial a amené à Dunkerque, le 12 mai, 30, une soixantaine d'invités, partis de Paris. Parmi eux se trouvaient M. Peyronnet, vice-président du conseil d'administration de la Société A.L.A.; M. Jockelson, directeur général; François Javary, directeur adjoint, et plusieurs administrateurs.  
Ils ont été reçus par MM. Delaby et Rouault, ingénieurs de l'exploitation et de la traction de la Compagnie du chemin de fer du Nord. Tous ont pris place dans le train spécial pour visiter la nouvelle gare subterraine des passagers érigée sur le terre-plein de l'écluse Trystram.  
Le paquebot « Alsacien » attendait à quai les invités de l'agglomération de Dunkerque et y avait déjà pris place. On remarquait MM. Seguin, sous-préfet; Charles Valentin, maire de Dunkerque; Louis Trystram, administrateur des chantiers de France; Jean Trystram, vice-président, et de nombreux membres de la Chambre de commerce de Dunkerque.  
Le signal de départ a été donné par M. Actar, l'actif directeur de la nouvelle ligne et sans le moindre incident le magnifique paquebot « Alsacien » a gagné le large.  
Un message apporté à Dunkerque, au début de l'après-midi, par un pigeon-voyageur signalait que la traversée s'était effectuée dans les meilleures conditions.  
L'« Alsacien » ramènera les invités de l'A.L.A. aujourd'hui samedi à 14 h. 45, à Dunkerque où ils seront reçus par la Chambre de commerce, avant de rentrer à Paris, par train spécial.

## M. CHIAPPE A LA PRÉFECTURE DE POLICE

